



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115846>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-115846**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cachan

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : RÉALISATION DU MAGAZINE MUNICIPAL ET PRESTATIONS ASSOCIÉES

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation du magazine municipale et les prestations associées.

Identifiant de la procédure : cc6f3dba-cc30-482c-8c26-4a3711b58f31

Identifiant interne : 2024-10

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 92312211 Services d'agences de rédaction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22213000 Magazines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79340000 Services de publicité et de marketing

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79933000 Services d'assistance à la conception

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 618,909 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 726,545 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Refonte, mise en maquette et mise en page du magazine municipal

Description : Refonte, mise en maquette et mise en page du magazine municipal

Identifiant interne : 2024-10 L1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 22213000 Magazines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79933000 Services d'assistance à la conception

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/12/2024

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'accord-cadre est initialement conclu pour une année, reconductible 3 fois par période d'un an. La mission n° 1 (refonte) débute en décembre 2024. La mission 2 (mise en maquette) débute en mars 2025 pour un premier numéro concerné en avril 2025.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel pour le lot n°1 (hors refonte) est de 45 000 euros HT pour une année complète (11 numéros) et le montant estimatif annuel est de 40 000 euros HT pour une année complète (11 numéros, hors refonte). Le montant maximum de la refonte incluse au sein du lot n°1 est de 37 000 euros HT et son montant estimatif est de 30 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Autre

Nom : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années Liste des principales prestations des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Sur la base du total DQE (40%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie (20 points)

Description : Méthodologie (20 points)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains appliqués à la prestation

Description : Moyens humains appliqués à la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Analyse d'un magazine déjà réalisé dans un projet de refonte

Description : Analyse d'un magazine déjà réalisé dans un projet de refonte

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre

Description : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/11/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/11/2024 à 08:30

Informations complémentaires : Le candidat peut déposer des offres pour un ou plusieurs lots. Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. 5. Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé

contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Impression, façonnage et livraison du magazine municipal

Description : Impression, façonnage et livraison du magazine municipal

Identifiant interne : 2024-10 L2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'accord-cadre est initialement conclu pour une année, reconductible 3 fois par période d'un an. Les lots n° 2, n° 3 et n° 4 auront une durée d'exécution s'étalant sur 8 mois et demi (8 numéros) pour la première période. Il en va de même pour la mission n° 2 (mise en maquette) du lot n° 1. Les montants maximums correspondants seront proratisés la première période.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel pour le lot n°2 est de 100 000 euros HT pour une année complète (11 numéros) et le montant estimatif annuel est de 88 000 euros HT pour une année complète (11 numéros).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Autre

Nom : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années Liste des principales prestations des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (60%)

Description : Prix (60%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre

Description : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 12

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains appliqués à l'accord-cadre

Description : Moyens humains appliqués à l'accord-cadre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie

Description : Méthodologie

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performances environnementales

Description : Performances environnementales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/11/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/11/2024 à 08:30

Informations complémentaires : Le candidat peut déposer des offres pour un ou plusieurs lots. Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. 5. Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Distribution du magazine municipal et autres documents d'information et de communication

Description : Distribution du magazine municipal et autres documents d'information et de communication

Identifiant interne : 2024-10 L3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 22213000 Magazines

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'accord-cadre est initialement conclu pour une année, reconductible 3 fois par période d'un an. Les lots n° 2, n° 3 et n° 4 auront une durée d'exécution s'étalant sur 8 mois et demi (8 numéros) pour la première période. Il en va de même pour la mission n° 2 (mise en maquette) du lot n° 1. Les montants maximums correspondants seront proratisés la première période.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel pour le lot n°3 est de 40 000 euros HT pour une année complète et le montant estimatif est de 30 000 euros HT par an.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Autre

Nom : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années Liste des principales prestations des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1-Prix des prestations (sur la base du total DQE) (45%)

Description : 1-Prix des prestations (sur la base du total DQE) (45%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre

Description : Moyens techniques appliqués à l'accord-cadre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains appliqués à l'accord-cadre

Description : Moyens humains appliqués à l'accord-cadre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Méthodologie

Description : Méthodologie

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Nom : Mesures environnementales

Description : Mesures environnementales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Nom : Mesures sociales

Description : Mesures sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 1

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/11/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/11/2024 à 08:30

Informations complémentaires : Le candidat peut déposer des offres pour un ou plusieurs lots. Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. 5. Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Régie publicitaire du magazine municipal et des guides de la ville

Description : Régie publicitaire du magazine municipal et des guides de la ville

Identifiant interne : 2024-10 L4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341200 Services de gestion publicitaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79341000 Services de publicité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79340000 Services de publicité et de marketing

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'accord-cadre est initialement conclu pour une année, reconductible 3 fois par période d'un an. Les lots n° 2, n° 3 et n° 4 auront une durée d'exécution s'étalant

sur 8 mois et demi (8 numéros) pour la première période. Il en va de même pour la mission n° 2 (mise en maquette) du lot n° 1. Les montants maximums correspondants seront proratisés la première période. Le lot n° 4 comprend une PSE : Guides

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'abandon de recettes pour le lot n°4 est fixé à un minimum de 20 000 euros HT par an

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Autre

Nom : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années Liste des principales prestations des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique pour la réalisation du contrat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (70%)

Description : Prix (70%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Nom : Techniques de commercialisation

Description : Techniques de commercialisation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens techniques et humains appliqués à la prestation

Description : Moyens techniques et humains appliqués à la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délais (prise en charge des aléas)

Description : Délais (prise en charge des aléas)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/11/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/11/2024 à 08:30

Informations complémentaires : Le candidat peut déposer des offres pour un ou plusieurs lots. Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. 5. Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cachan

Numéro d'enregistrement : 219 400 165 00011

Adresse postale : Square de la Libération, BP 60600

Ville : CACHAN

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : affaires.administratives-juridiques@ville-cachan.fr

Téléphone : +33 149696969

Adresse internet : <https://www.ville-cachan.fr>

Profil de l'acheteur : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 01 82 52 42 72

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 177707049

Ville : MELUN

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 406db6ef-cd63-4918-bcae-24634260855a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/10/2024 à 12:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/10/2024